

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 7 décembre 2011 à 8 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Louis Roquet, Directeur général  
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations  
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe, Direction du greffe

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE11 1964**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE11 1965**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE11 1966**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE11 1967**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour permettre la rétention de services professionnels d'un analyste fonctionnel en logiciels et équipements afin de supporter le SPVM dans son projet de renouvellement et déploiement des postes de travail mobiles et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1115325001

---

**CE11 1968**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement des appels d'offres publics pour réaliser des travaux sur les conduites secondaires d'égout et d'aqueduc sur le territoire de la Ville de Montréal, et fournir, lorsque requis, les services professionnels s'y rattachant, tel que mentionné au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser le transfert de la réalisation des services professionnels d'une direction interne à une autre direction interne ou de lancer un appel d'offres à l'externe, si la ou les directions internes ne pouvaient effectuer le travail, tel que précisé dans le tableau joint en annexe au sommaire décisionnel;

- 3- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions;
- 4- de mandater le Service de l'eau à produire au comité exécutif, lorsque tous les lancements d'appels d'offres seront terminés, l'état des coûts des contrats octroyés comparés aux estimés réalisés.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1113878003

---

#### **CE11 1969**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 5559 autorisé par la résolution CE11 1180 pour des travaux de consolidation de la structure du toit de l'autoparc Carim;
- 2- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection générale de la structure de l'autoparc Carim, situé au 1191, rue Peel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1110105007

---

#### **CE11 1970**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation de services professionnels pour la réalisation d'interventions archéologiques dans le cadre de travaux liés à la construction de la chute à neige Ogilvie dans l'arrondissement de Ville-Marie et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1114804006

---

#### **CE11 1971**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 376 333,17 \$, taxes incluses, pour la réfection de feux de circulation existants et l'implantation de nouveaux feux de circulation aux intersections du boulevard Cavendish, entre le boulevard Thimens et la rue des Outardes, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction N.R.C. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 196 333,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1220;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1115328008

---

**CE11 1972**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Les Contrôles Provan Associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 76 vanes papillon, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 548 815,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11805 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1110298003

---

**CE11 1973**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Agritex Lanaudière inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un véhicule tout-terrain électrique John Deere Gator TE, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 20 438,16 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11842;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1115255005

---

**CE11 1974**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à La Compagnie CA du Canada, fournisseur exclusif, pour l'acquisition et l'entretien de licences logicielles pour le Centre de services informatiques et la gestion automatisée des postes de travail, aux prix de sa soumission, soit au prix

total approximatif de 591 685,44 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 11 novembre 2011;

- 2 - d'approuver le bon de commande entre la Ville et La Compagnie CA du Canada à cette fin, le tout selon les termes et conditions stipulés audit document;
- 3 - de conclure une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition et l'entretien auprès de La Compagnie CA du Canada de diverses licences logicielles du manufacturier, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 986 321,76 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés dans sa proposition en date du 31 mars 2011;
- 4 - d'autoriser une dépense de 4000 \$, taxes incluses, pour les frais d'administration au CSPQ liés à l'entente mentionnée ci-dessus;
- 5 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1112414001

---

#### **CE11 1975**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la compagnie Pure Technologies ltd, fournisseur unique, afin de réaliser des travaux de détection de fuites sur la conduite de 850 mm de l'avenue des Pins, entre la rue McTavish et l'intersection des rues Atwater et Sherbrooke, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 72 912 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 13 octobre 2011;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1110298004

---

#### **CE11 1976**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec les firmes Lécuyer & Fils Itée, Réal Huot inc. et Wolseley Canada inc. (CM09 0010), pour la fourniture sur demande de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes en cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout, pour une période additionnelle de 12 mois, selon les mêmes termes et conditions;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1115296006

---

**CE11 1977**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Centre-Ville Volkswagen inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Volkswagen aux prix de sa soumission, soit au prix total de 51 163,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 3 894,78 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1115064003

---

**CE11 1978**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Boulevard Dodge Chrysler (2000) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Dodge, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 57 520,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11836 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 4 423,23 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1114472019

---

**CE11 1979**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Automobiles Met-Ham inc. (Mazda Fairview), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Mazda aux prix de sa soumission, soit au prix total de 58 311,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11837 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 4 483,74 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1114472021

---

**CE11 1980**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Des Sources Dodge Chrysler Jeep Itée pour la fourniture d'un véhicule de marque Chrysler 2012, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 19 683,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de sollicitation et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 1 540,72 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1114472022

---

**CE11 1981**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Ville-Marie Kia pour la fourniture d'un véhicule de marque Kia 2011, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 24 004 \$, taxes incluses, conformément aux documents de sollicitation et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 1 879,16 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1114472023

---

**CE11 1982**

Vu la résolution CA11 26 0341 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 7 novembre 2011;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 830 000 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire sur la rue Saint-Dominique, entre les rues de Bellechasse et Beaubien, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à TGA Montréal inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 808 379,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RPPV11-08022-OP;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1112913048

---

**CE11 1983**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Gestion MC2 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'aménagement des nouveaux bureaux dans le bâtiment de l'administration à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 251 657,76 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 1730-1-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1113334049

---

**CE11 1984**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 119 458,58 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs, là où requis, dans le boulevard René-Lévesque, de l'avenue de Lorimier à la rue Parthenais, comprenant tous les frais accessoires, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Mivela Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 109 458,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1230;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1110266039

---

**CE11 1985**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Cosoltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'aménagement mécanique, électrique et civil de la salle de l'unité de suivi de l'ozonation en continu du bâtiment de désinfection à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 666 493,89 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 7303-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1113334052

---

**CE11 1986**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 775 807,33 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Wilderton-Crescent, de l'avenue Wilderton à l'avenue Van-Horne dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais accessoires, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Garnier Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 724 207,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1223;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1110266044

---

**CE11 1987**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Fabrispec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de trois réservoirs réfrigérés, de collecteur et de lavabo du système de collecte des échantillons d'eaux de l'effluent à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 106 899,62 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 1901-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1113334056

---

**CE11 1988**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 134 932,09 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'une chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails, d'îlots, l'installation de mobilier d'éclairage et la reconstruction des entrées de service d'égout et d'aqueduc, dans le boulevard Roi-René de la rue Sentennes au boulevard Yves-Prévost dans l'arrondissement d'Anjou, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Construction DJL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 2 057 932,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1167 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1113615002

---

**CE11 1989**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Roche ltée, Groupe-conseil, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du lien routier au lot 12 ADM, entre le boulevard de la Côte-Vertu et le chemin Saint-François, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 165 048,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-038 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1113235006

---

#### **CE11 1990**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 62 788,57 \$, taxes incluses, pour les services professionnels afin de finaliser le projet de modernisation du système de demandes de subvention à la rénovation (SDSR);
- 2 - d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et Conseillers en gestion et informatique CGI inc (CG10 0204), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 466 283,19 \$ à 1 529 071,76 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1112617001

---

#### **CE11 1991**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une participation financière de 25 000 \$ par année, taxes incluses, pendant 4 ans, pour un total de 100 000 \$, afin de réaliser la phase II de la recherche sur la conception et la mise en application de parapets et pré-dalles préfabriqués en béton fibré à haute et ultra-haute performance;
- 2- d'approuver la convention de projets de recherche par laquelle la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services professionnels en recherche requis à cette fin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1110541014

---

**CE11 1992**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la firme Synairgis inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour des services en développement durable dans le cadre de projets immobiliers municipaux, pour une somme maximale de 266 918,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11458 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1110105011

---

**CE11 1993**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 442 242,09 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels relativement à la construction d'une nouvelle cour de services et d'un point de service de proximité dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Le Groupe Arcop S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, en collaboration avec Dessau inc., s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 340 482 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11628 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1110114005

---

**CE11 1994**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Planex Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la mise en valeur et la conservation du Bois-de-Saraguay et l'élaboration du plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand, pour une somme maximale de 612 344,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11795, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1115191010

---

**CE11 1995**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre le Club de patinage artistique Rosemont et la Ville de Montréal établissant les modalités de transfert de ses activités à l'aréna Maurice-Richard, et s'il est fermé, à l'aréna Michel-Normandin, lorsqu'il sera affecté par la fermeture de l'aréna Père-Marquette en 2012, et de l'aréna Étienne-Desmarreau, en 2016, en raison de la mise aux normes de leur système de réfrigération, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1101278002

---

**CE11 1996**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'Entente spécifique de partenariat, avec différents organismes, portant sur la persévérance scolaire et la valorisation de l'éducation dans la région de Montréal, 2010-2013;
- 2- d'autoriser le maire à signer ladite entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1114910003

---

**CE11 1997**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert d'Hydro-Québec, aux fins d'agrandissement du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et du déplacement du boulevard Gouin, une partie de terrain constituée du lot 1 248 007 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 400 mètres carrés, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 501 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1114743006

---

### CE11 1998

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver la fermeture et de retirer du registre du domaine public une parcelle de terrain (ruelle) constitué d'une partie du lot 289 de la subdivision officielle du lot originaire 180 (180-Ptie 289);
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend de gré à gré à Les Propriétés Belcourt inc. cette partie du lot 180-Ptie 289 du cadastre de la municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, situé au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Prud'Homme, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, au prix de 73 000 \$, plus taxes si applicables, aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux imputations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1110827004

---

### CE11 1999

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une cinquième et dernière série de soutiens financiers totalisant 558 876 \$, pour l'année 2011, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après, ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous :

#### **Ahuntsic-Cartierville**

ALCHIMIES, CREATIONS ET CULTURES	655 \$
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITE OUVRIERE (CISO)	758 \$
ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 2331, rue fleury est Montréal H2B 1K8	1 063 \$
ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 10416, rue Lajeunesse Montréal H3L 2E5	2 575 \$
ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 5090, rue de Salaberry, bureau 102 Montréal H4J 1H9	1 272 \$
LA CLE DES CHAMPS, RESEAU D'ENTRAIDE POUR TROUBLES ANXIEUX	1 943 \$
LA MAISON DES PARENTS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE	2 074 \$

P.R.I.S.E. II (PROGRAMME EDUCATIF DE REVALORISATION INDIVIDUELLE, SOCIALE) INC.	6 371 \$
ACADE-KICKS	3 384 \$
<b>Anjou</b>	
FEDERATION QUEBECOISE DE HOCKEY SUR GLACE INC. - HOCKEY QUEBEC	7 500 \$
LA MAISON DE JEUNES LE CHEMIN FAISANT INC.	1 850 \$
<b>Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce</b>	
ACADEMIE DE BALLET SONA VARTANIAN (S.V.) INC.	1 260 \$
FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE MONTREAL	440 \$
A DEUX MAINS INC.	3 642 \$
ACTION COMMUNITERRE	1 883 \$
ALAC (ALLIANCE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS-ES)	3 143 \$
ASSOCIATION JAMAICAINE DE MONTREAL INC.	4 988 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE MOUNTAIN SIGHTS	450 \$
COUP DE BALAI INC.	1 626 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES SOCIETES ALZHEIMER	1 469 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. 6700, chemin de la Côte-des-Neiges, local 205 Montréal H3S 2B2	7 500 \$
LA COMMUNAUTE DE LA LIGUE DES FEMMES JAMAICAINES ET CANADIENNES DE MONTREAL INC.	470 \$
MONTREAL WADO RYU KARATE ASSOCIATION	2 072 \$
<b>Île-Bizard—Ste-Geneviève (L')</b>	
A CŒUR OUVERT (FONDS DE DEPANNAGE)	3 190 \$
<b>Lachine</b>	
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC. 735, rue Notre-Dame Lachine H8S 2B5	2 557 \$
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC. 1024, rue Notre-Dame Lachine H8S 2C2	1 809 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	3 204 \$
<b>LaSalle</b>	
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. 9160, rue Airlie, suite L Montréal H8R 2A5	1 678 \$
C.A.D.R.E. CENTRE D'ACTION, DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE EN EMPLOYABILITE	5 556 \$
DESTINATION TRAVAIL DU SUD-OUEST DE L'ILE DE MONTREAL INC.	2 572 \$
ECHANGE DE SERVICES DE LASALLE	1 766 \$
NUTRI-CENTRE LASALLE	1 744 \$
PATRONAGE ENASCO INC. 1658, rue Thierry Montréal H8N 2K4	844 \$
TABLE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE	1 615 \$
<b>Mercier—Hochelaga-Maisonneuve</b>	
ASSOCIATION QUEBECOISE DES "LOISIRS FOLKLORIQUES"	357 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES JEUX RECREATIFS	689 \$
FEDERATION QUEBECOISE DU LOISIR LITTERAIRE	390 \$
LA FONDATION DU THEATRE DU NOUVEAU MONDE	5 303 \$
RADIO AMATEUR DU-OF QUEBEC, INC.	429 \$

ENTREPRISE SOCIALE EN SANTE MENTALE	7 500 \$
LA MARIE DEBOUT, CENTRE D'EDUCATION DES FEMMES	2 050 \$
LE CENTRE D'ENTRAIDE DE MERCIER-EST LTEE	1 152 \$
LE TOUR DE LIRE	1 470 \$
OEUVRES HUMANITAIRES DU SALUT (O.H.S.)	430 \$
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX- REGION MONTREAL (O.P.D.S.-R.M.)	1 434 \$
3340, rue Ontario Est Montréal H1W 1P7	
REPIT PROVIDENCE, MAISON HOCHELAGA-MAISONNEUVE	2 218 \$
SERVICE D'AIDE A L'EMPLOI DE L'EST INC.	4 670 \$
8477-8487, rue Hochelaga Montréal H1L 2M1	
SERVICE D'AIDE A L'EMPLOI DE L'EST INC.	2 908 \$
8238, rue de Marseille Montréal H1L 1P4	
Y'A QUELQU'UN L'AUT-BORD DU MUR	1 471 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CEREBRAUX	610 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUEBEC	432 \$
CORPORATION SPORTS-QUEBEC	3 268 \$
FEDERATION AUTO-QUEBEC INC	357 \$
FÉDÉRATION DE CHEERLEADING DU QUÉBEC	774 \$
FEDERATION DE FOOTBALL AMATEUR DU QUEBEC	1 000 \$
FEDERATION DE GYMNASTIQUE DU QUEBEC	1 663 \$
FEDERATION DE RUGBY DU QUEBEC	210 \$
FEDERATION QUEBECOISE D'ATHLETISME	1 572 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE PHILATELIE	323 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE TIR	1 326 \$
FEDERATION SKI NAUTIQUE ET PLANCHE QUEBEC	366 \$
KARATE CANADA	365 \$
KIN-BALL CANADA	127 \$

**Montréal-Nord**

CENTRE D'ACTIVITES POUR LE MAINTIEN DE L'EQUILIBRE EMOTIONNEL DE MONTREAL-NORD (CAMEE)	2 413 \$
CO-RESTO-POP-BEC LES JEUNES ETOILES SCINTILLANTES DU NORD	801 \$
FOURCHETTES DE L'ESPOIR	3 085 \$
YMCA DU GRAND MONTREAL (ALTERNATIVE SUSPENSION)	830 \$
5150, rue Charleroi Montréal	
MAISON DE JEUNES : L'OUVERTURE	1 958 \$

**Outremont**

ATSA	568 \$
CREATION DANSE LYNDIA GAUDREAU	3 351 \$

**Pierrefonds—Roxboro**

SOURCE INSPIRATION	1 264 \$
--------------------	----------

**Plateau-Mont-Royal**

AMICALE DE LA CULTURE INDEPENDANTE (A.C.I.) INC.	1 701 \$
ATELIER GRAFF INC.	2 654 \$
ATELIER LE FIL D'ARIANE INC.	4 700 \$
CENTRE DE CERAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	2 144 \$
CENTRE DU CINEMA PARALLELE INC.	330 \$
CERCLE D'EXPRESSION ARTISTIQUE NYATA NYATA/THE NYATA NYATA CIRCLE OF ARTISTIC EXPRESSION	6 475 \$
COLLECTIF LIBERTÉ INC.	586 \$
COMPAGNIE DE DANSE TANGO LIBRE	2 622 \$
CONFERENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCENE DE MONTREAL	1 486 \$
CORPORATION LUCIE GREGOIRE DANSE	2 289 \$

DIAGONALE, CENTRE DES ARTS ET DES FIBRES DU QUEBEC	1 703 \$
ECOLE DE DANSE TANGO LIBRE	2 476 \$
ENSEMBLE CONTEMPORAIN DE MONTREAL	960 \$
FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA DE MONTREAL	5 550 \$
LE GROUPE DE LA VEILLEE	592 \$
LE THEATRE DE LA MANUFACTURE INC. 4309, rue D'Iberville Montréal H2H 2L5	1 480 \$
LE THEATRE DE LA MANUFACTURE INC. 4667, avenue Papineau Montréal H2H 1V4	475 \$
LE THEATRE DE LA SOURCE INC.	248 \$
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE I MUSICI DE MONTREAL	2 864 \$
ORGANISATION INTERNATIONALE NOUVELLE ACROPOLE CANADA	1 681 \$
SIBYLLINES	1 336 \$
THEATRE DE L'ESQUISSE	2 035 \$
THEATRE LA CHAPELLE INC.	6 353 \$
THEATRE LE CLOU	2 356 \$
YMCA DU GRAND MONTREAL - CENTRE DU PARC (ÂME-ART)	925 \$
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE / FILIALE DE MONTREAL	2 446 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE PLAIDOYER-VICTIMES	1 009 \$
CENTRE DE PREVENTION DES AGRESSIONS DE MONTREAL	1 857 \$
CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE MONTREAL INC.	7 318 \$
CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END	1 055 \$
CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE 1150, boulevard Saint-Joseph est, bureau 200 Montréal H2J 1L5	954 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE ECTO	3 087 \$
DIFFUSIONS GAIES ET LESBIENNES DU QUEBEC	1 104 \$
FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU	1 590 \$
LA FONDATION CANADIENNE REVES D'ENFANTS	1 959 \$
LA MAISON DES FEMMES SOURDES DE MONTREAL	2 863 \$
L'ENTRAIDE MISSIONNAIRE	1 309 \$
L'IMAGERIE LOCAL DES JEUNES INC.	1 691 \$
MISSIONS EXEKO 5445, avenue de Gaspé, local 1016 Montréal H2T 3B2	1 396 \$
RESTO PLATEAU	7 500 \$
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTREAL, (SODECM)	2 580 \$
SOUTIEN A LA PERSONNE HANDICAPEE EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU QUEBEC (SPHERE-QUEBEC)	1 517 \$
<b>Rivières-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles</b>	
CENTRE COMMUNAUTAIRE ACTION	2 631 \$
CENTRE DES FEMMES RIVIERE-DES-PRAIRIES	1 250 \$
LES IMPATIENS 11787, rue Notre-Dame est, suite B Montréal H1B 2X9	1 414 \$
PATRONAGE ENASCO INC. 7272, boulevard Maurice-Duplessis, suite 102 Montréal H1E 6Z7	1 028 \$
YMCA DU GRAND MONTREAL (ALTERNATIVE SUSPENSION) 14115, rue Prince-Arthur, local 455 Montréal H1A 1A8	564 \$
<b>Rosemont—La-Petite-Patrie</b>	
LE CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTREAL	7 500 \$
LES PRODUCTIONS DROLE DE MONDE	2 160 \$
ORBITE GAUCHE	1 326 \$

THEATRE UBU INC. 202, rue Saint-Zotique Ouest Montréal H2V 4L5	739 \$
TOXIQUE TROTTOIR	830 \$
VIDEOGRAPHE INC.	2 270 \$
ACTION MAIN-D'OEUVRE M.T.L. INC.	2 363 \$
ALTERNATIVE NAISSANCE	444 \$
ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUEBEC	1 303 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PERSONNES DE PETITE TAILLE INC.	1 315 \$
BUREAU DES SERVICES REGION 87	2 692 \$
CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE	952 \$
7105, rue Saint-Hubert, bureau 300 Montréal H2S 2N1	
GROUPE CONSEIL ST-DENIS INC.	5 425 \$
GROUPE D'ALCOOLIQUES ANONYMES ACTION DE GRACES	515 \$
IMPRIME-EMPLOI	4 796 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. 3200, rue Masson Montréal H1Y 1Y3	7 500 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. 6960, rue Saint-Hubert Montréal H2S 2M9	7 500 \$
LE GROUPE D'ENTRAIDE MATERNELLE DE LA PETITE PATRIE (G.E.M.)	1 431 \$
NOURRI-SOURCE - MONTREAL	444 \$
PERSPECTIVES JEUNESSE	1 435 \$
PRO-GAM INC.	2 090 \$
SERVICE D'AIDE ET DE LIAISON POUR IMMIGRANTS/LA MAISONNEE INC	3 150 \$
SOCIETE LOGIQUE INC.	2 210 \$
TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES REFUGIEES ET IMMIGRANTES INC.	1 317 \$
ORGANISATION DE BASEBALL ROSEMONT INC.	1 213 \$

**Saint-Laurent**

AMAL - CENTRE POUR FEMMES	760 \$
CARI ST-LAURENT 1179, boulevard Décarie, bureau 10 Saint-Laurent H4L 3M8	4 953 \$
CARI ST-LAURENT 774, boul. Décarie, bureau 300 Saint-Laurent H4L 3L5	3 569 \$
CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FILLES IMMIGRANTES (CEJFI)	2 072 \$
CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT INC.	2 557 \$
CRABE (CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LE BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL)	2 870 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. 6650, chemin de la Côte-de-Liesse #1 Montréal H4T 1E3	7 500 \$
MISSIONS EXEKO 5605, chemin de la Côte-de-Liesse Montréal H4M 1V2	111 \$

**Saint-Léonard**

AMIS DU MONDE	247 \$
ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE REGION ILE-DE- MONTREAL	864 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE - SECTION SAINT-LEONARD	441 \$
MOELLE ÉPINIÈRE ET MOTRICITÉ QUÉBEC	3 788 \$
MOUVEMENT FRATERNITE MULTI-ETHNIQUE INC. 5770, rue Jean-Talon Est Montréal H1S 1M2	451 \$
MOUVEMENT FRATERNITE MULTI-ETHNIQUE INC. 5967, rue Jean-Talon Est, suite 307 Montréal H1S 1M5	269 \$

PATRONAGE ENASCO INC. 808 \$  
6052, rue Jean-Talon est, suite C Montréal H1S 3A9

**Sud-Ouest**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION  
TEXTILE DE MONTREAL 7 500 \$  
FONDATION METROPOLIS BLEU 2 903 \$  
LE MOIS DE LA PHOTO A MONTREAL 2 101 \$  
C.E.L.A.M. (CONSEIL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA  
LECTURE AUX ANALPHABETES DE MONTRÉAL) 989 \$  
CENTRE COMMUNIDEE 2 248 \$  
CENTRE D'EDUCATION ET DE DEVELOPPEMENT  
INTERCULTUREL (CEDI) 2 016 \$  
L'ASSOCIATION DES POPOTES ROULANTES DU  
MONTREAL METROPOLITAIN 1 310 \$  
BENEVOLES EN ALPHABETISATION DU QUEBEC (BAQ) 311 \$  
OPERATION JEUNESSE VILLE-EMARD/COTE ST-PAUL 2 052 \$

**Verdun**

ASSOCIATION ENTRE TES MAINS 1 493 \$  
CENTRE DES FEMMES DE VERDUN INC. 2 489 \$  
YMCA DU GRAND MONTREAL (ALTERNATIVE SUSPENSION) 951 \$  
4609, rue de Verdun, local 3 Montréal H4G 1M6

**Ville-Marie**

ARPRIM, REGROUPEMENT POUR LA PROMOTION DE L'ART  
IMPRIME 1 438 \$  
CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE 4 167 \$  
COMPAGNIE DE THEATRE LE CARROUSEL 5 189 \$  
CONSEIL QUEBECOIS DU THEATRE 2 584 \$  
DAZIBAO, CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTO  
GALERIE B-312 788 \$  
GALERIE B-312 2 021 \$  
GALERIE LES TERRITOIRES 1 198 \$  
KINO00 1 007 \$  
L'AUTRE MARCHÉ 181 \$  
LE THEATRE DE L'OPIS INC. 1 165 \$  
LES RENDEZ-VOUS DU CINEMA QUEBECOIS 2 609 \$  
L'ŒIL VIF / LES FILMS DU 3 MARS 1 233 \$  
OPTICA - UN CENTRE AU SERVICE DE L'ART  
CONTEMPORAIN 2 873 \$  
PERTE DE SIGNAL 1 427 \$  
PRODUCTIONS TRAQUEN'ART INC 1 131 \$  
REPERCUSSION THEATRE 354 \$  
SOCIETE MUSICALE ANDRE-TURP 1 491 \$  
TANGENTE INC. 2 080 \$  
543, rue Sherbrooke est Montréal H2L 1K2  
TANGENTE INC. 994 \$  
1345, avenue Lalonde Montréal H2L 3A2  
TENON MORTAISE, COMPAGNIE DE THEATRE-DANSE 328 \$  
THEATRE UBU INC. 3 494 \$  
460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 305 Montréal H3B 1A7  
VITRINE CULTURELLE DE MONTREAL 2 958 \$  
ASSOCIATION CANADIENNE DU CANCER COLORECTAL 1 781 \$  
ASSOCIATION COOPERATIVE D'ECONOMIE FAMILIALE DU  
CENTRE DE MONTREAL 3 247 \$  
ASSOCIATION DES CENTRES DE READAPTATION EN  
DEPENDANCE DU QUEBEC 4 049 \$  
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET  
MALENTENDANTS DU QUEBEC 672 \$  
CENTRE PRO BONO QUEBEC 1 194 \$

CONCILIATION TRAVAIL FAMILLE COMMODUS	710 \$
COOPERATIVE DE TRAVAIL TOUSKI	1 224 \$
CYBERCAP	6 571 \$
DIRECTION CHRETIENNE INC.	2 040 \$
DOCTEUR CLOWN	2 225 \$
FONDATION D'AIDE DIRECTE - SIDA MONTREAL	1 802 \$
FONDATION LUCIE ET ANDRE CHAGNON	7 500 \$
2001, avenue McGill College, Bureau 1000 Montréal H3A 1G1	
FONDATION LUCIE ET ANDRE CHAGNON	5 804 \$
400, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 1250 Montréal H3A 1L4	
INVESTISSEMENT FEMMES MONTREAL	1 029 \$
JEUNESSE EN ACTION COMMUNAUTE PENUEL	961 \$
LA FONDATION JEAN LAPOINTE INC.	2 791 \$
LA MAISON JEAN LAPOINTE INC.	7 500 \$
LE GROUPE COMMUNAUTAIRE L'ITINERAIRE	4 870 \$
LE PAS DE LA RUE	982 \$
LEAVE OUT VIOLENCE "L.O.V.E."	2 400 \$
LES IMPATIENS	1 600 \$
131A, rue Sherbrooke est Montréal H2X 1C6	
LES IMPATIENS	4 884 \$
100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000 Montréal H2X 1C3	
LES SERVICES COMMUNAUTAIRES CATHOLIQUES (F.C.C.S.) INC.	4 181 \$
MOUVEMENT D'EDUCATION ET DE DEFENSE DES ACTIONNAIRES	571 \$
PROJET D'INTERVENTION AUPRES DES MINEURS PROSTITUES P.I.A.M.P.	2 070 \$
REGROUPEMENT QUEBECOIS DES ORGANISMES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITE	2 023 \$
REZO (SANTE ET MIEUX-ETRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS)	3 381 \$
SOCIETE CANADIENNE DE L'HEMOPHILIE	3 216 \$
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DE VILLE-MARIE	926 \$
SOCIETE POUR ACTION, EDUC & SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MTL/ECO-QUARTIER PETER-McGILL	2 322 \$
STELLA L'AMIE DE MAIMIE	1 948 \$

**Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension**

CENTRE DES METIERS DU CUIR DE MONTREAL	1 360 \$
LE CORRID'ART/THE LONG HAUL	5 637 \$
MAISON DE LA POESIE	941 \$
SOCIETE POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUEBECOISE	1 655 \$
THEATRE LONGUE VUE LA SUITE (LV2)	596 \$
ACTION TRAVAIL DES FEMMES DU QUEBEC INC.	1 285 \$
ASSOCIATION DU SYNDROME DE USHER DU QUEBEC	83 \$
200, rue Crémazie est, bureau 205 Montréal H2P 1E3	
ASSOCIATION DU SYNDROME DE USHER DU QUEBEC	101 \$
2200, boul. Crémazie est, bureau 204 Montréal H2E 2Z8	
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC.	1 386 \$
550, avenue Beaumont ouest, local 212, 220 Montréal H3N 1T7	
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC.	1 008 \$
1590, rue Villeray, bureau 102 Montréal H2E 1H3	
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINES DE ST-MICHEL-ROSEMONT	5 606 \$
CENTRE CULTUREL ALGERIEN	1 988 \$
CENTRE DE FORMATION POPULAIRE C.F.P.	1 394 \$

CENTRE DE LA COMMUNAUTE SOURDE DU MONTREAL METROPOLITAIN 200, boulevard Crémazie Est, bureau 201 Montréal H2P 1E3	1 396 \$
CENTRE DE LA COMMUNAUTE SOURDE DU MONTREAL METROPOLITAIN 2200, boul. Crémazie est, bureau 207 Montréal H2E 2Z8	420 \$
CENTRE GENERATION EMPLOI	7 267 \$
CENTRE IMPACT COMMUNAUTAIRE DE MONTREAL COMMUNAUTIQUE	2 933 \$
EDUCATION-COUP-DE-FIL	2 063 \$
EDUCATION-COUP-DE-FIL	904 \$
GROUPE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LA PAUVRETE DU QUEBEC	938 \$
LA FRATERNITE PAN ARKADIAN DU CANADA/PAN ARKADIAN BROTHERHOOD OF CANADA	1 254 \$
LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTES	947 \$
LA MAISONNETTE DE VILLERAY	794 \$
LE BOUCLIER D'ATHENA, SERVICES FAMILIAUX	3 176 \$
LE CENTRE D'ALPHABETISATION DE VILLERAY, LA JARNIGOINE INC 7445, rue Saint-Denis Montréal H2R 2E5	140 \$
LE CENTRE D'ALPHABETISATION DE VILLERAY, LA JARNIGOINE INC 211, rue Jarry est Montréal H2P 1T6	1 179 \$
LES DEPRIMES ANONYMES INC.	1 038 \$
LES GRANDS-MERES CARESSES INC.	560 \$
MON PROJET D'AFFAIRES.COM CENTRE DE FORMATION ET DE COACHING D'AFFAIRES POUR FEMMES	2 401 \$
OBJECTIF JEUNESSE+ 3730, boulevard Crémazie est, bureau 205 Montréal H2A 1B4	1 950 \$
OBJECTIF JEUNESSE+ 3332, rue Jarry est Montréal H1Z 2E8	221 \$
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX- REGION MONTREAL (O.P.D.S.-R.M.) 8535, boulevard Pie IX Montréal H1Z 3T9	1 230 \$
PROJET ADO COMMUNAUTAIRE EN TRAVAIL DE RUE	2 111 \$
REGROUPEMENT JEUNESSE EN MARCHE DU QUEBEC	236 \$
RESEAU HOMMES QUEBEC (R.H.Q.)	808 \$
CENTRE DE MEDITATION SIDDHA DE MONTREAL	5 943 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1111361005

---

## CE11 2000

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier total de 67 700 \$ aux quatre (4) organismes culturels ci-après désignés, pour la réalisation d'études reliées à des projets d'équipements culturels, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

- École de joaillerie de Montréal (EJM)	8 700 \$
- Productions Réalisations Indépendantes de Montréal (PRIM) inc.	10 000 \$
- ATSA	24 000 \$
- Centre du cinéma Parallèle inc.	25 000 \$

- 2- d'approuver les quatre (4) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1110007002

---

#### **CE11 2001**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les deux projets d'ententes entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et la Ville de Montréal relativement à l'octroi d'aides financières dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol pour les deux projets suivants :

Centre Alphonse-Desjardins situé au 6755, 36<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie;

Agrandissement de quatre parcs-nature (parc agricole du Bois-de-la-Roche, parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, parc-nature du Cap-Saint-Jacques et parc-nature du Bois-de-l'île-Bizard) dans l'arrondissement de l'île-Bizard—Sainte-Genève;

- 2- d'autoriser le Directeur du développement économique et urbain à signer ces ententes pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1111179006

---

#### **CE11 2002**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à ATSA pour la tenue de l'événement « *Fin novembre* », à la place Émilie-Gamelin, du 18 au 27 novembre 2011;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1113381004

---

**CE11 2003**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 304 500 \$ pour financer l'hébergement temporaire et autres mesures d'urgence pour l'année 2012;

de recommander au conseil municipal:

- 2- d'accorder un soutien financier de 345 409 \$ à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour la poursuite des activités du Service de référence pour les personnes sans logis, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012;
- 3- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 4- d'autoriser la directrice de la Direction de l'habitation du Service du développement et des opérations à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1110601004

---

**CE11 2004**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre la Ville et le Collège André-Grasset (1973) inc., pour le prêt par une partie à l'autre partie des plateaux sportifs et autres espaces sur sa propriété, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 décembre 2014;
- 2- d'autoriser une dépense de 14 367,47 \$ représentant le montant des taxes applicables, tel que stipulé à l'article 11.5 du projet d'entente;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1114670001

---

**CE11 2005**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois pour la fourniture sur demande de forages et d'essais spéciaux pour différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection d'infrastructures routières;
- 2 - d'accorder les contrats numéros 1 et 3 à Groupe ABS inc., plus bas soumissionnaire conforme, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11726;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, des arrondissements ou de l'agglomération et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération:

- 4 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois pour la fourniture sur demande de forages et d'essais spéciaux pour différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection d'infrastructures;
- 5 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme Inspec-Sol inc. le contrat numéro 2, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11726;
- 6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, des arrondissements ou de l'agglomération et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1113855022

---

#### **CE11 2006**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter, telles que soumises, les modifications au *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs* (PAAP) pour l'édition 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1114743017

---

#### **CE11 2007**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération d'adopter la résolution suivante :

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

VU l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001);

de déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

- a) les parcs suivants :
  - i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
  - ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel;
- b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

- c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;
- d) l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le *Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047-65)*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1114235001

---

## CE11 2008

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal d'adopter la résolution suivante :

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c. E-20.001)*;

- 1- d'accepter la délégation, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, des droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :
  - a) les parcs suivants :
    - i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
    - ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel;
  - b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;
  - c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;
  - d) l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le *Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047-65)*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1114235002

---

**CE11 2009**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 6 282 \$ de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour la formation donnée par deux personnes de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à Saint-Louis, au Sénégal, du 3 au 5 septembre 2011;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1111079013

---

**CE11 2010**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la permission de voirie par laquelle le ministère des Transports du Québec accorde à la Ville de Montréal le privilège de construire un égout de 675 mm par forage directionnel au-dessous de la bretelle de sortie Saint-Jacques afin de raccorder le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) au réseau d'égout combiné de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser la Directrice principale du Service de l'eau, à signer la permission de voirie 6.02.03-A-11-0025 pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1114199001

---

**CE11 2011**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

que la Ville de Montréal :

- 1 - s'engage à respecter les modalités du guide du programme de subvention TECQ (2010-2013) qui s'appliquent à elle ;
- 2 - s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;
- 3 - approuve la programmation no 2 des travaux sur les réseaux locaux d'aqueduc et d'égout et mandater le Service de l'eau pour la transmission de ladite programmation au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de même que de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale ;

- 4 - s'engager à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;
- 5 - s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1111158003

---

## **CE11 2012**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la programmation no 2 des travaux sur les infrastructures de l'eau de l'agglomération inscrits au PTI et admissibles aux subventions du programme de Transfert de la taxe sur l'essence - contribution Québec (TECQ 2010-2013), à soumettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- 2- de s'engager à respecter les conditions du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 qui s'appliquent à elle, à savoir :
  - être seule responsable et dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2010-2013;
  - au bénéficiaire d'assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et d'assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation, ou demande que peut occasionner l'exécution de travaux et de tenir indemne et prendre le fait et causes pour le Ministre, les gouvernements du Québec et du Canada et leurs représentants, advenant toute réclamation pouvant découler de ce protocole et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation des travaux.
- 3- de mandater le Service de l'eau pour transmettre ladite programmation au Ministère et pour gérer les échanges subséquents.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1111158002

---

**CE11 2013**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire prévoyant le versement d'une aide financière de 2 241 000 \$ à la Ville de Montréal dans le cadre du PRECO, aux termes et conditions stipulés au protocole d'entente, en tenant compte notamment des dispositions de l'article 5 j) dudit protocole, telles que décrites ci-après:

«Au bénéficiaire d'assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et d'assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation, ou demande que peut occasionner l'exécution de travaux et de tenir indemne et prendre le fait et causes pour le Ministre, les gouvernements du Québec et du Canada et leurs représentants, advenant toute réclamation pouvant découler de ce protocole et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation des travaux.»

- 2 - d'autoriser le maire et la greffière adjointe à signer cette entente pour et au nom de la Ville;
- 3 - de mandater le Service de l'eau pour gérer les demandes de subventions ainsi que le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1111158001

---

**CE11 2014**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir au conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de réaliser les travaux nécessaires sur le réseau routier local dans le cadre du parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis, et à cette fin, de poser tout acte requis à la réalisation de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1114021003

---

**CE11 2015**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir au conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de réaliser les travaux nécessaires sur le réseau routier local dans le cadre du prolongement de la 56<sup>e</sup> Rue, et à cette fin, de poser tout acte requis à la réalisation de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1115135002

---

**CE11 2016**

ATTENDU que la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Assomption a transmis à l'Agglomération de Montréal une copie de son second projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de troisième génération en date du 29 septembre 2011;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 56.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. A-19.1, l'Agglomération peut émettre des commentaires à l'égard de ce projet à l'intérieur d'un délai de 120 jours suivant sa transmission;

ATTENDU que ce projet de SADR envisage d'agrandir la zone urbaine au détriment de la zone agricole permanente et d'ainsi déplacer ses périmètres d'urbanisation afin de répondre aux besoins de développement appréhendés pour les horizons 2006-2021 et 2022-2031;

ATTENDU que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté en avril dernier un projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui propose de limiter l'expansion urbaine et de mettre en valeur les espaces agricoles; et

ATTENDU que cet agrandissement de la zone urbaine ne respecte pas l'avis formulé par l'Agglomération de Montréal en août 2011 auprès de la CMM, relativement à son projet de PMAD, recommandant de contenir le développement urbain de la Communauté métropolitaine à même la zone blanche actuelle et d'accorder ainsi la pérennité de la zone agricole décrétée d'ici 2031;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'informer la MRC de L'Assomption de son désaccord envers la position retenue dans son second projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé de troisième génération à l'égard de ses périmètres d'urbanisation, proposant l'agrandissement de la zone urbaine au détriment de la zone agricole décrétée;
- 2 - de transmettre cette résolution à la MRC de L'Assomption d'ici le 27 janvier 2012, en application de l'article 56.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1)*.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1114439003

---

**CE11 2017**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 3 733,53 \$ relative au déplacement de M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, à New York, afin de joindre le Conseil Consultatif pour la relance d'Haïti à l'occasion du Conseil Consultatif Présidentiel sur le Développement et l'Investissement du 20 au 21 septembre 2011;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1115287007

---

**CE11 2018**

Vu la résolution CA11 25 0038 du conseil d'arrondissement Le Plateau Mont-Royal en date du 7 février 2011;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser l'harmonisation des fonds d'investissement FLI et SOLIDE de la corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal;
- 2 - de désigner madame Mylène Hamelin, commissaire au développement économique, à titre de représentante de l'arrondissement au comité d'investissement commun de la corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal;
- 3 - de maintenir cette désignation en vigueur tant qu'elle n'aura pas été remplacée par résolution du conseil.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1105029017

---

**CE11 2019**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer, les personnes suivantes, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal pour un premier mandat de trois ans, à savoir :

- M. Philippe Baylaucq, en remplacement de Mme Érica Pomerance;
- Mme Marilyn Burgess, en remplacement de M. Michel DesJardins;
- Mme Jasmine Catudal, en remplacement de M. Yves Sheriff;
- M. Jean-Pierre Desrosiers, en remplacement de M. Pierre R. Desmarais;
- M. André Dupras, en remplacement de M. Kiya Tabassian;
- Mme Karla Étienne, en remplacement de Mme Michèle Febvre;
- Mme Lise Vaillancourt, en remplacement de M. Bernard Falaise.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1114320009

---

**CE11 2020**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la prolongation du projet-pilote de modifications à l'horaire et au déroulement des assemblées du conseil municipal jusqu'à l'entrée en vigueur de toute modification requise au *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne (06-051)*, selon les mêmes règles que celles prévues à la résolution CM11 0167.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1113599004

---

**CE11 2021**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 480 270,68 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels d'accompagnement pour le projet « Approvisionnement avancé : Déploiement de fonctionnalités non déployées et mise en place de modules déjà acquis » du système SIMON, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et DMR Conseil, une division de Fujitsu Conseil (Canada) inc. (CG08 0108);

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1114838007

---

#### **CE11 2022**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédits de 243 909,90 \$ en provenance du budget de fonctionnement de la Direction de l'administration du Service du développement et des opérations vers le budget de fonctionnement de la Division de la gestion des actifs de voirie de la Direction des transports afin de permettre le financement de l'opération mécanisée nids-de-poule 2011;
- 2- d'imputer le virement conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1110032002

---

#### **CE11 2023**

Vu la résolution CA11 08 0161 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 1er mars 2011;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection requise par l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la réalisation de services municipaux et de bassins de rétention des eaux pluviales à l'intérieur du site devant être aménagé dans le cadre de la construction d'un nouveau centre de transport de la STM (garage pour autobus) devant être situé sur la rue Stinson, au sud de la voie ferrée du C.N.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1114152003

---

**CE11 2024**

Vu la résolution CA11 090295 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 7 novembre 2011;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer monsieur Étienne Brunet, à titre de représentant de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville, en remplacement de monsieur Harout Chitilian.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1111333012

---

**CE11 2025**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$ pour parfaire le paiement des honoraires et déboursés de la firme Dufresne Hébert Comeau, majorant ainsi le montant des honoraires de 220 670,17 \$ à 270 670,17 \$, dans le cadre du dossier opposant la Ville de Montréal à monsieur Daniel Labrecque;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.020 1114403003

---

**CE11 2026**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 40 000 \$ pour parfaire le paiement des honoraires de la firme Trudel Nadeau, majorant ainsi le montant total des honoraires de 99 999,99 \$ à 139 999,99 \$, dans le cadre de l'enquête du coroner dans l'affaire Berniquez ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.021 1114403004

---

**CE11 2027**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour de l'action en réclamation contractuelle intentée par Les Constructions Infrabec inc. et 9219-8019 Québec inc. en reprise d'instance c. la Ville de Montréal, au montant total de 430 000 \$, en capital, intérêts et frais judiciaires ;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M<sup>e</sup> Caroline Proulx, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, le chèque suivant :
  - à l'ordre M<sup>e</sup> Nicole Giguère en fidéicomis, au montant de 430 000 \$, en capital, intérêts et frais;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.022 1110326002

---

**CE11 2028**

Considérant que le 5 décembre 2011, le directeur de la gestion financière et trésorier adjoint a accepté, par sa décision déléguée 2111629004, un financement pour un emprunt d'un montant de 38 000 000 \$ CA.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prier les ministères impliqués d'approuver les conditions ci-énoncées concernant un emprunt par adjudication par la Ville pour un montant de 38 000 000 \$ CA;
- 2- de créer, d'émettre et de vendre les obligations ci-dessous, sous l'autorité de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4) et des règlements d'emprunts (tels que modifiés le cas échéant) qui sont énumérés au tableau annexé à la présente comme pièce "A", jusqu'à concurrence des montants inscrits en regard de chacun d'eux;
- 3- d'accepter l'offre de Marchés Mondiaux CIBC Inc. datée du 1er décembre 2011 et annexée à la présente résolution comme pièce "B";
- 4- de vendre à Marchés Mondiaux CIBC inc., selon les modalités de l'offre d'achat dont copie est annexée à la présente résolution comme pièce "B", les obligations d'une valeur nominale de 38 000 000 \$ CA échéant le 1er décembre 2016;
- 5- d'approuver la forme et le libellé du certificat global représentant les obligations, dont le texte est substantiellement conforme au projet annexé à la présente résolution comme pièce "C";
- 6- d'autoriser le maire et le directeur principal et trésorier à signer le certificat global, joint à la présente résolution comme pièce "C";
- 7- de décréter que cette obligation globale soit revêtue d'un certificat de validité, conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), portant la signature manuelle (ou fac-similé de celle-ci) du sous-ministre des Finances ou d'une autre personne dûment autorisée par le ministre des Finances à cette fin;
- 8- d'autoriser Marchés Mondiaux CIBC Inc., à mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. ("CDS") pour l'inscription en compte de cette émission;
- 9- d'autoriser CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur aux fins de la signature du certificat d'authentification apparaissant sur l'obligation globale, considérant que cette dernière agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer de ses adhérents;
- 10- d'autoriser CDS à détenir exclusivement pour la Ville cette obligation globale qui lui sera remise par la Ville, dûment signée par le maire et le directeur principal et trésorier, pour que CDS inscrive celle-

ci au compte de valeurs de Marchés Mondiaux CIBC inc. contre paiement par cette dernière du prix de vente des titres obligataires au compte de l'institution bancaire de la Ville;

- 11- d'autoriser CDS en sa qualité d'agent payeur pour la Ville et de bénéficiaire de l'Autorisation pour plan de débits préautorisés destinés aux entreprises, à tirer des débits sur le compte de l'institution financière de la Ville prévu à cette autorisation, en vue de payer les intérêts et le principal conformément à l'obligation globale;
- 12- de déposer dans un fonds d'amortissement, le cas échéant, tout montant apparaissant au tableau annexé à la présente résolution comme pièce "A", aux fins du remboursement des obligations ou de toute partie de celles-ci qui ne sera pas refinancée à l'échéance;
- 13- de refinancer l'emprunt à échéance, en tout ou en partie, selon les modalités à établir par le comité exécutif en temps opportun, sans préjudice aux droits des détenteurs des obligations, d'être entièrement remboursés à l'échéance de l'emprunt;
- 14- d'autoriser M. Jacques Marleau et M. Michel Bruce Dubois ou Mme Andrée Lachapelle du Service des finances à remplacer, le cas échéant, le directeur principal et trésorier pour toutes fins et plus spécifiquement pour signer les documents mentionnés à la présente résolution, et que tous actes et toutes choses faits ou à faire aux fins de la présente résolution puissent être posés par les directeurs de service ou leurs adjoints ou assistants ou officiers autorisés à les remplacer et à agir en leur lieu et place;
- 15- d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de la Ville ou son adjoint, ou un autre cabinet d'avocats, le cas échéant, le greffier ou le greffier adjoint de la Ville, le directeur principal et trésorier et tout autre officier de la Ville à poser tous actes et à accomplir toutes choses nécessaires ou utiles aux fins de la présente résolution, et d'autoriser le directeur principal et trésorier ou le directeur et trésorier adjoint de la gestion financière à encourir et payer toutes dépenses nécessaires ou utiles à telles fins, y compris les honoraires payables à CDS en vertu de l'entente;
- 16- d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de la Ville ou l'avocat qu'il désigne ou un autre cabinet d'avocats, le cas échéant, à apporter au document dont le projet apparaît à la pièce "C" précitée, toute modification qu'ils pourraient, le cas échéant, juger nécessaire ou utile d'y apporter aux fins d'en établir la version définitive.

Adopté à l'unanimité.

30.023 1111629007

---

## **CE11 2029**

Vu la résolution CA11 090293 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 7 novembre 2011;

Il est

**RÉSOLU :**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un immeuble destiné à du logement social et situé sur un emplacement sis dans la cour de l'école Marie-Anne portant le numéro 100, rue Sauvé Est, à l'angle sud-ouest de la rue Laverdure », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1091333140

---

**CE11 2030**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de créer un nouveau secteur résidentiel sur la carte intitulée « L'affectation du sol » et un nouveau secteur 01-06 sur la carte intitulée « La densité de construction », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de créer un nouveau secteur résidentiel sur la carte intitulée « L'affectation du sol » et un nouveau secteur 01-06 sur la carte intitulée « La densité de construction ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1091333141

---

**CE11 2031**

Vu la résolution CA11 26 0362 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 7 novembre 2011;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur l'occupation des bâtiments érigés sur les lots 3 795 107 et 3 795 108 du cadastre de Québec à des fins de résidence collective pour des personnes ayant des besoins particuliers », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1110963089

---

**CE11 2032**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les commerces de prêt sur gages ou d'articles d'occasion » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1114336003

---

**CE11 2033**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal - Industrie) (RCG 07-029) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1111179005

---

**CE11 2034**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 87 000 000 \$ pour le financement du système de radiocommunication vocale de l'agglomération de Montréal (SÉRAM) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1115035003

---

**CE11 2035**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le règlement R-132 de la Société de transport de Montréal intitulé « Règlement autorisant un emprunt 3 049 517 \$ pour financer la migration du progiciel actuel de planification et de répartition du service porte à porte au transport adapté vers une version récente », conformément aux dispositions de l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.012 1110854010

---

**CE11 2036**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de changer le nom de l'extrémité sud de la rue de Verdun entre les rues Riverview et Godin et intégrer ce segment de rue au boulevard LaSalle. Ce segment de rue est situé sur la partie du lot 1 198 692 du cadastre du Québec située au sud du prolongement vers l'est de la ligne séparant les lots 1 198 792 et 1 198 904 du cadastre du Québec, jusqu'à son point de rencontre avec la limite du lot 1 198 704 du cadastre du Québec.
- 2 - que le changement de nom soit effectif 6 mois après l'adoption d'une résolution à cet effet par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1114521016

---

**CE11 2037**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer « rue Amulette-Garneau » la rue située dans un axe sud-nord reliant la rue Robitaille à la nouvelle rue Carlos-D'Alcantara et constituée du lot 4 605 952 du cadastre du Québec;
- 2- de nommer « rue Carlos-D'Alcantara » la rue suivant la forme d'un « C » inversé reliant le prolongement de la rue Eugène-Achard à la nouvelle rue Amulette-Garneau et constituée des lots 4 741 725 et 4 605 951 du cadastre du Québec;
- 3- de nommer « rue Eugène-Achard » la partie de rue située dans un axe sud-nord et formant le prolongement de la rue du même nom jusqu'à l'extrémité ouest de la nouvelle rue Carlos-D'Alcantara et constitué du lot 4 741 726 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1114521020

---

**CE11 2038**

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la mise à la retraite de madame Brigitte Miller, policière au Service de police de la Ville de Montréal, matricule 0835, en raison d'invalidité naturelle.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1113120004

---

**CE11 2039**

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Alain Bond à titre de Contrôleur général au Service du contrôleur général dans la classe salariale FM11 (107 200 \$ - 134 000 \$ - 160 800 \$), le tout en conformité avec l'article 4. de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications).

Adopté à l'unanimité.

50.002 1110395010

---

**CE11 2040**

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE110114005 - Accorder un contrat de services professionnels aux firmes Le Groupe Arcop S.E.N.C. et DESSAU inc. pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie relativement à la construction d'une nouvelle cour de services et d'un point de service de proximité dans l'arrondissement de Ville-Marie pour une somme maximale de 2 340 482 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 11-11628 – trois (3) soumissionnaires – Approuver un projet de convention à cette fin – Autoriser une dépense de 2 442 242,09 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1113624004

---

**CE11 2041**

Il est

RÉSOLU :

prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE113615002 - Accorder un contrat à Construction DJL inc., pour la reconstruction d'une chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails, d'îlots, installation de mobilier d'éclairage et reconstruction des entrées de service d'égout et d'aqueduc, dans le boulevard Roi-René de la rue Sentennes au boulevard Yves-Prévost. Arrondissement d'Anjou - Contrat VI (P.R.R. 2011 - artériel). Dépense totale de 2 134 932,09 \$ (contrat: 2 057 932,09 \$ + incidences: 77 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 1167 - 6 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1113624005

---

**Levée de la séance à 12 h**

70.001

---

Les résolutions CE11 1964 à CE11 2041 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville